

3- La parité, la diversité et le renouvellement générationnel

Un Parti fort est un **Parti qui ressemble à la société qu'il représente**. Nous devons ainsi organiser en notre sein les conditions de l'égalité réelle d'accès aux responsabilités.

La première exigence est la parité. Les socialistes déposeront une proposition de Loi afin de durcir les conditions du financement des partis politiques qui ne respectent pas la stricte parité dans leurs candidat(e)ures aux élections législatives. Par ailleurs, nous vous proposons d'aller au-delà du seuil de 40% minimum de femmes présentes dans nos instances dirigeantes comme nos statuts le prévoient aujourd'hui. Si vous décidez d'approuver le principe de parité totale, cela sera applicable dès le prochain congrès.

Question 3-1 : « Êtes-vous favorables à l'instauration de la parité totale dans toutes les instances du Parti (locales et nationales) ? »

Oui Non Abs

Question 3-2 : « Êtes-vous favorables à l'instauration de la parité dans les candidat(e)ures pour les élections législatives de 2012 ? »

Oui Non Abs

Il faut aussi créer les conditions d'assurer en notre sein la diversité, au sens le plus large du terme, sans instaurer de quotas, en visant l'accès aux responsabilités de militants issus de l'immigration, d'ouvriers, d'agriculteurs, d'employés du secteur privé..., qui sont aujourd'hui sous-représentés parmi les responsables et les élus de notre Parti. Il s'agit aussi de préparer aujourd'hui une nouvelle génération à exercer demain les responsabilités. L'expérience nous a appris que nous ne pouvons réussir qu'en s'y prenant suffisamment tôt et en réservant des cantons ou des circonscriptions pour mettre en application nos principes.

Question 3-3 : « Donnez-vous mandat au Bureau National pour fixer, pour chaque élection, des objectifs de renouvellement contribuant à une meilleure représentation des diversités de la société française, et pour cela, en réservant si nécessaire, des circonscriptions électorales ? »

Oui Non Abs